



## D E L I B E R A T I O N du C o n s e i l C o m m u n a u t a i r e

Nombre de membres en exercice: **38**  
 Nombre de membres présents : **26**  
 Nombre de votants : **35**  
 Date de convocation : **21/06/2016**

L'an **Deux Mille Seize** le 30 JUIN, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 11h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

**OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – DOUTRES Alain (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – VILA (Oms) - BELLEGARDE (Passa) – NOURY (Saint Jean Lasseille) - MASO (Terrats) – OLIVE, LAVAIL, LEMORT, RUIZ, MON, BERNADAC, PEREZ, RAYNAL (Thuir) - LESNE (Tordères) - AMOUROUX (Tresserre) – ATTARD, ALBERT (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

P.TAURINYA (Brouilla) à R.OLIVE  
 M.PIMENTEL (Fourques) JL.PUJOL  
 P.MAURAN (Montauriol) à L.BERNARDY  
 N.GONZALEZ (Thuir) à R.LEMORT  
 T.VOISIN (Thuir) à JM.LAVAIL  
 A.BOURRAT (Thuir) à D.RUIZ  
 B.BATALLER-SICRE (Thuir) à N.MON  
 L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL  
 P.MAURY (Thuir) à JC.BERNADAC

Absents:

H.LLOBET (Brouilla)

Absents excusés :

A.PUIG (Sainte-Colombe)  
 B.COUSSOLE (Trouillas)

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160630-61-16TabEffecti-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2016

Le Procès-verbal de la séance du 12 Mai 2016 a été adopté avec observations.

**Madame Jeanine ALBERT** est élue secrétaire de séance.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Le Président **RAPPELLE** à l'Assemblée la délibération n°49/2016 modifiant le tableau des effectifs.

Il **INFORME** que depuis novembre 2011, un agent est affecté au service multiaccueil par mise à disposition de sa collectivité d'origine et que cet agent demande son transfert définitif sur notre établissement par voie de mutation.

Il **PRECISE** que l'encadrement sur la structure nécessite du personnel qualifié, et de ce fait,

Il **PROPOSE** de modifier le tableau des effectifs pour créer le poste attaché à ses qualifications :

- Au 1er Septembre 2016 : création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe.

Le Conseil Communautaire,  
Où l'exposé de son Président,  
A l'unanimité des membres présents ou représentés,

**DECIDE** de procéder à la création du poste indiqué ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2016 :

- **FILIERE SOCIALE :**  
Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal 1<sup>ère</sup> classe

**DECIDE** de modifier le tableau des effectifs en conséquence, annexé à la présente délibération ;

**PRECISE** que le poste créé sera pourvu selon les règles applicables à la Fonction Publique Territoriale ;

**DIT** que des contractuels pourront également être recrutés, pour faire face à un besoin occasionnel, saisonnier ou en remplacement d'un titulaire momentanément absent ;

**AUTORISE** M. le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi FAIT et DELIBERE les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160630-61-16TabEffecti-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2016



Le Président,

**René OLIVE**

<b>PERSONNEL INTERCOMMUNAL</b> Tableau des effectifs au 30-06-2016	<b>Postes créés</b>	<b>Postes pourvus</b>	<b>Postes vacants</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Directeur Général des Services d'un EPCI de 20 000 à 40 000 habitants	1	1	0
Directrice Générale Adjointe d'un EPCI de 20 000 à 40 000 habitants	1	1	0
Attachés territoriaux	2	2	0
Directeur des Services Techniques d'un EPCI de 20 000 à 40 000 habitants	1	1	0
Ingénieur Principal	1	1	0
Rédacteur territorial	2	2	0
Rédacteur Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	1	1	0
Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	2	2	0
Adjoints administratifs de 2 <sup>ème</sup> Classe	4	3	1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
<b>Affectés aux études et travaux</b>			
Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	0
Technicien territorial	1	0	1
<b>Affectés à la collecte et déchèteries</b>			
Agent de maîtrise	1	1	0
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	6	6	0
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	10	10	0
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	2	0	2
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	9	9	0
<b>Affectés au portage de repas</b>			
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	0
<b>Affectés à la restauration scolaire</b>			
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	1	1	0
Adjoints techniques de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet ( 1x25/35-1x28/35-1x29/35-1x17/35-1x30/35-1x18/35)	6	6	0
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1	1	0
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet (30/35)	1	1	0
<b>FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE</b>			
Puéricultrice de classe normale	1	1	0
Educatrices de jeunes enfants Principal	1	1	0
Educatrices de jeunes enfants	3	1	2
Infirmière en soins généraux hors classe	1	1	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	0
Auxiliaire de puériculture de 1 <sup>ère</sup> classe	2	1	1
Auxiliaire de puériculture principale de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet et temps partiel	2	2	0
Adjoints techniques de 2 <sup>ème</sup> classe dont 4 à temps non complet (1x23/35-1x17,5/35-1x21/35-1x31.42/35)	11	10	1
<b>FILIERE ANIMATION</b>			
Animateurs territoriaux	1	1	0
Animateur territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	0
Adjoints d'animation de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	0
Adjoints d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe	2	2	0
Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet (29/35)	1	1	0
<b>TOTAUX</b>	<b>83</b>	<b>75</b>	<b>8</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160630-61-16TabEffectif-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2016